Décision 10-D-19 du 24 juin 2010

relative à des pratiques mises en œuvre sur les marchés de la fourniture de gaz, des installations de chauffage et de la gestion de réseaux de chaleur et de chaufferies collectives

Posted on: 29 juin 2010 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ne Varietur
Dispositif(s)	Pratiques non établies
Entreprise(s) concernée(s)	Gaz de France (devenu GDF Suez)

Lire

le texte intégral de la décision
623.61 Ko